

SAUSSEYON IMPRESSIONNISTES MAG'

N°9 JANVIER 2025



LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Isabelle Mézières

Maire d'Auvers-sur-Oise

Présidente de la Communauté de Communes Sausseron-Impressionnistes

**Les Vice-Présidents : Christophe Buatois, Eric Couppé, Stephan Lazaroff,
Claude Noël, Alain Devillebichot**

Les Élus Communautaires

**Vous présentent leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année
Santé, bonheur, paix, réussite, amour, détente, amitié, prospérité,
joie, chance, bien-être, sérénité...**

2025

Notre territoire, une passion qui nous anime !

SOMMAIRE

Édito p.3 à 5

Petite enfance (dossier spécial p.6 à 15)

Contrat Territoire Lecture p.16

Festival Théâtral p.19

Jeunesse p.20

Fête de la Vallée du Sausseron p.21

Bien vieillir sur notre territoire p.22

Environnement p.24

Cadre de vie et sécurité p.26

Annuaire petite enfance p.27



Édito

Avec l'ensemble des élus communautaires, nous sommes fiers d'être à votre service pour vous assurer un cadre de vie agréable dans notre magnifique territoire.

Nous œuvrons pour le dynamisme et l'attractivité de notre Communauté de Communes Sausseron-Impressionnistes (CCSI), pour que les orientations décidées portent leurs fruits et permettent aux habitants une meilleure qualité de vie.

Dans la perspective d'assurer les services au quotidien et de relever les enjeux qui se dessinent, nous veillons à une bonne représentation et coopération avec nos partenaires : Etat, Département, Région et PNR.

Pour consolider nos structures au niveau de la communauté, nous travaillons depuis 2020 à l'optimisation de nos ressources et à la maîtrise de nos dépenses. Le contexte international, la flambée des prix de l'énergie, les dispositifs réglementaires de plus en plus contraignants nous incitent à la plus grande vigilance. Nous continuerons d'agir avec la plus grande rigueur pour le maintien et l'amélioration des services au public.

Les projets portés dans le cadre des compétences de la CCSI sont nombreux, nous avons cependant trois priorités :

1/ Conforter le lien social pour toutes les générations

- **Notre "Maison France Services" ouverte à Nesles-la-Vallée en 2023** connaît un grand succès.

Le public est accueilli par deux agents communautaires afin d'être informé et accompagné dans les démarches administratives ou orienté vers des partenaires spécialisés dans les principaux domaines de la vie quotidienne.

- **Un nouveau lieu dédié à la parentalité a ouvert ses portes en novembre dernier, la "Maison des familles"**, installé dans l'ancienne halte-garderie d'Auvers-sur-Oise; le service s'organise autour de 3 pôles (article p.7).

- **Les services de l'enfance et la jeunesse poursuivent leur travail** en partenariat avec les associations locales. Une convention d'objectifs et d'aides financières a été signée avec la CAF. Elle s'inscrit dans le cadre de la convention territoriale globale (CTG), ce qui permet à la Communauté de financer les :

- Deux crèches, la halte-garderie et la "Maison des familles".

- Trois centres de loisirs (Ennery, Labbeville et Nesles-la-Vallée). À ce jour, les villes de Butry-sur-Oise et d'Auvers-sur-Oise ne sont pas subventionnées. Une étude sera engagée en 2025 afin de rendre ce service équitable sur le territoire.

- Travaux d'agrandissement et d'aménagement du centre de loisirs de Labbeville.

- Formations au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) pour les jeunes de 17 à 25 ans.

Nous avons signé en 2023, pour trois ans renouvelables, un Contrat Territoire Lecture (CTL) avec le Ministère de la Culture et le Conseil Départemental du Val d'Oise afin de favoriser le développement de la lecture publique, réduire les inégalités d'accès à la culture et améliorer l'accès aux services numériques.

Ce contrat nous a permis, en partenariat avec les écoles et centres de loisirs, de proposer aux 2000 élèves du territoire :

- Des ateliers d'écriture et l'édition de livres réalisés par les enfants.
- Des concerts pédagogiques en lien avec un festival de musique classique d'Auvers.
- Des spectacles et ateliers de danse dans les écoles et les crèches.
- Des séances de cinéma et la création par les élèves d'un film d'animation autour des Jeux Olympiques.
- Des lectures de contes et initiations à la robotique.
- Le musée à l'école (présentation des œuvres du Musée Daubigny et ateliers d'arts plastiques).
- Le portage de livres et soutien numérique pour les seniors.
- La mise en réseau des 8 bibliothèques du territoire.
- L'organisation des olympiades sportives pour toutes les écoles.

La ville d'Auvers-sur-Oise a initié des entrées gratuites au Musée Daubigny pour tous les habitants du territoire.

La CCSI apporte un soutien financier au festival "Parc aux étoiles" et au festival théâtral afin de faire bénéficier les habitants de tarifs spéciaux et la gratuité pour les moins de 18 ans.

L'école de musique intercommunale se développe.

En 2024, la CCSI a installé des city parks dans 8 villes : Ennery, Hérouville-en-Vexin, Arronville, Nesles-la-Vallée, Labbeville, Vallangoujard, Hédouville et Auvers-sur-Oise.

La phase 2 sera lancée en 2025 (sous réserve d'obtention des permis de construire) : Épiays-Rhus, Butry-sur-Oise, Valmondois.

Certaines villes ont choisi un autre projet : Terrain de sport réaménagé à Livilliers. En attente pour Frouville, Génicourt et Ménouville.

Nous avons signé la **charte départementale "Bien vieillir en Val d'Oise"** afin d'encourager la mise en oeuvre de dispositions pour favoriser la participation citoyenne, l'information et la communication, la mobilité et le transport, la vie à domicile, la vie sociale, la culture et l'habitat de nos aînés.

2/Préserver tout en valorisant l'environnement et le cadre de vie remarquable du territoire

- Nous inscrivons la CCSI dans sa **transition énergétique** en accompagnant les particuliers et les acteurs publics dans la rénovation énergétique, en partenariat avec VAL D'OISE rénov'.
- Nous avons mis en place la **gestion des biodéchets** dans les cantines scolaires, centres de loisirs et crèches des villes volontaires.
- Nous assurons l'**entretien de 62 km de voies** déclarées routes d'intérêt communautaire pour un budget de l'ordre de 800 000€ par an. Ces travaux concernent notamment des réfections de chaussées, l'entretien des accotements et dépendances de voirie : fauchage, élagage, dérasements, curage de fossés...
- La **boucle du Vexin** est entretenue en partie par la communauté; un nouveau tronçon a été créé entre Nesles-la-Vallée et Labbeville.
- La communauté finance la **destruction des nids de frelon asiatique** sur le territoire.
- L'éclairage public : **177 candélabres** du parc d'activités "les Portes du Vexin" à Ennery ont été **renovés en LED**.
- Nous sommes engagés pour préserver les zones rurales et les paysages; nous soutenons nos agriculteurs et devons préserver les terres agricoles, construire des circuits courts.

3/Construire une stratégie de territoire et maintenir une qualité des services publics

La communauté de communes, ce sont 58 personnes à votre service : 25 agents, 1 présidente, 5 vice-présidents, 25 conseillers communautaires.

- Nous nous efforçons d'améliorer en permanence la qualité et l'efficacité des différents services. Notre engagement est sans faille pour faire fonctionner notre collectivité. Accueillir, délivrer des documents, protéger, entretenir, s'occuper des enfants, orienter, conseiller, aider, représentent quelques-unes de nos multiples missions.
- Nous avons modernisé l'ensemble des services et fait l'acquisition de nouveaux logiciels métiers (Urbanisme, finance, Office de Tourisme).
- Nous avons lancé la construction de 3 bâtiments communautaires (1900m2) dans le parc d'activités "les Portes du Vexin" à Ennery : 2 bâtiments de 9 ateliers destinés à la location (TPE/PME) et 1 bâtiment communautaire pour y créer un espace de travail collaboratif, des bureaux, une grande salle de réunion modulable. **Pour apporter un service complémentaire aux entreprises de la ZAC, un club entreprise sera lancé à l'automne 2025.**

La communauté de communes a vendu un terrain de 20 000m2 dans le parc d'activités d'Ennery pour y construire un **nouveau village d'entreprises de 10 000m2 avec une crèche de 20 berceaux et un restaurant d'entreprise** (travaux premier semestre 2025 par ALSEI/SEMAVO).

La communauté apporte un soutien à l'office de tourisme intercommunal situé à Auvers-sur-Oise; l'office réalise un travail remarquable pour l'attractivité économique. Je remercie sincèrement toute l'équipe pour le travail réalisé et la mise en avant des richesses de notre territoire.

Afin d'assurer votre sécurité, nous avons déployé un **réseau de vidéo protection**. À ce jour, 104 caméras sont installées et reliées au Centre Départemental de Supervision. En 2025, 74 nouvelles caméras seront posées aux entrées/sorties des 15 villes afin de mailler tout le territoire.

2025 sera une année déterminante avec le lancement de nombreux travaux, et toujours beaucoup de projets. J'ai confiance en notre capacité à agir ensemble. Diriger une collectivité n'est pas un exercice solitaire. C'est un engagement collectif et quotidien au service de nos citoyens.

Merci aux vice-présidents et aux élus communautaires qui m'entourent et soutiennent nos projets. Ce que nous faisons ensemble, nous le faisons pour chacune de nos communes et pour chacun de nos habitants. Continuons à faire de cette collectivité une communauté de projets. Continuons à dépasser les clivages et les tentatives de repli communale comme nous le faisons.

Mes derniers remerciements iront aux 25 collaborateurs de notre collectivité. Directeur, responsables de services, et l'ensemble des agents présents au quotidien, quelle que soit la situation. Rien ne serait possible sans eux, sans leur travail, sans leur engagement !

Au nom du Conseil Communautaire, je vous présente tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2025 !



Isabelle Mézières
Maire d'Auvers-sur-Oise
Présidente de la Communauté de
Communes Sausseron-Impressionnistes

PETITE ENFANCE (dossier spécial p.6 à 15)

L'enfant et la famille sont placés au cœur des projets de notre territoire; nous faisons du développement de l'enfant un enjeu majeur dès le plus jeune âge. Nos équipes sont mobilisées au quotidien pour faire évoluer les pratiques et répondre à l'épanouissement et à l'éveil des jeunes enfants.

Accompagner au mieux les parents pour les aider à concilier la vie familiale, la vie professionnelle et le temps libre est notre priorité.

Pour permettre à l'enfant de grandir et s'épanouir; nous sommes vigilants sur la qualité, la diversité et l'animation des activités proposées.

Un nouveau lieu dédié à la parentalité a ouvert ses portes en novembre dernier la "Maison des familles" installée dans l'ancienne halte-garderie d'Auvers-sur-Oise. Ce nouveau service s'organise autour de 3 pôles :

- Informations et échanges autour de la parentalité
- LAEP (Lieu d'Accueil Enfants/Parents)
- RPE (Relais Petite Enfance)

Vous nous confiez, chers parents, ce que vous avez de plus cher : vos enfants. C'est pourquoi, ensemble, avec élus et professionnels, nous souhaitons que les valeurs de respect, d'égalité, de créativité et de bienveillance, se réalisent chaque jour dans nos structures.

Merci à nos partenaires-financeurs qui soutiennent et accompagnent efficacement la Communauté de Communes dans ses projets et contribuent pleinement à leur réussite.

Merci aux professionnels et aux agents communautaires de notre territoire qui œuvrent au quotidien avec implication et passion pour nos enfants !

Cette année, le forum de la petite enfance s'est déroulé à Auvers-sur-Oise; de nombreuses familles ont pu échanger avec les professionnels de notre territoire : crèches (LPCR), halte-garderie, Relais Petite Enfance (RPE), Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP), assistantes maternelles, Protection Maternelle et Infantile (PMI) et Caisse d'Allocations Familiales (CAF).



Forum de la petite enfance 2024



INAUGURATION DE LA MAISON DES FAMILLES

La "Maison des familles" a été inaugurée le 16 novembre 2024, entièrement rénovée par la Communauté de Communes en partenariat avec la CAF et la MSA; ce lieu s'organisera autour de 3 pôles :

1/Informations et échanges autour de la parentalité

Les équipes proposeront un service reposant sur l'entraide, le soutien, l'écoute, l'implication et la valorisation des expériences parentales. Ouverte aux familles isolées, mère(s) et/ou père(s) célibataire(s), futurs parents, parents et grands-parents.

De nombreux échanges seront proposés :

- Groupe de paroles entre parents, futurs parents (café/rencontres).
- Groupe d'activités parents/enfants (activités manuelles, cuisine, jardinage, jeux en famille, massage bébé).
- Groupe de réflexion avec intervention de professionnels ou sous forme de conférences (allaitement, être parents d'adolescents, le sommeil, le harcèlement, les écrans, gestion des émotions...).

2/LAEP (Lieu d'Accueil Enfants/Parents)

Espace de jeux, de discussions et de rencontres pour les enfants de moins de 4 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou grands-parents. Les futurs parents sont les bienvenus. L'accueil est anonyme, libre et sans inscription.

3/RPE (Relais Petite Enfance)

Temps collectifs par petits groupes, proposés aux enfants accompagnés de leur assistant(e)s maternel(le)s ou employé(e)s à domicile.

Durant ces moments, des ateliers d'éveil (jeux libres, activités manuelles, parcours moteurs, lecture, ateliers de musique...) sont organisés afin de permettre aux enfants de découvrir, expérimenter, rencontrer d'autres enfants du même âge, jouer ensemble et fréquenter un lieu de socialisation afin de préparer la vie en collectivité.

Maison des familles

Allée Mataigne, 95430 Auvers-sur-Oise

Horaires :

- Lundi de 13h30 à 17h
- Mardi de 9h à 12h
- Mercredi de 13h30 à 17h et certains matins
- Jeudi de 9h à 12h
- Vendredi sur rendez-vous

Responsable : Sarah Tran Van Loc

06 02 11 25 38 / enfance@sausseron-impressionniste.fr

Relais Petite Enfance

Lundi et vendredi : 9h à 11h30

Responsable: Stéphanie Donadeï

07 85 55 79 68 / rpe@sausseron-impressionnistes.fr

LAEP

Mercredi (2 par mois de 9h30 à 11h30)

Informations et programme au 07.85.12.84.37



LES DIFFÉRENTS LIEUX D'ACCOMPAGNEMENT DE LA PETITE ENFANCE DU TERRITOIRE



La petite enfance est une compétence exercée par la Communauté de Communes pour les 15 villes du territoire, cela signifie qu'elle coordonne, finance et assure le développement de l'offre d'accueil des différents lieux dédiés à la petite enfance.

Les lieux d'accompagnement sur le territoire sont :

- La "Maison des familles" à Auvers-sur-Oise
- Sept lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) en itinérance
- Quatre lieux d'accueil Relais Petite Enfance (RPE) : Auvers-sur-Oise, Génicourt, Ennery, Butry-sur-Oise
- Deux multi-accueils collectifs : Crèches "Les tournesols" d'Auvers-sur-Oise et "Les coquelicots" d'Ennery
- Quatre micro-crèches en gestion privée : La vallée des Loupiots (10 places) à Auvers-sur-Oise - La joie des Chouchous (10 places) à Butry-sur-Oise et (10 places) à Nesles-la-Vallée - Amilou (10 places) à Ennery.



Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Financés par la Communauté de Communes en partenariat avec la CAF, les LAEP sont des espaces de jeux pour l'enfant et des lieux de parole pour les parents.

Ils participent à l'éveil et à la socialisation des jeunes enfants tout en apportant un appui aux parents.

Ce sont des espaces d'accueil conviviaux, anonymes, confidentiels, gratuits et sans inscription.

Jeunes enfants et parents sont recus par deux agents formés à l'écoute et garants des règles de vie spécifiques aux LAEP.

Qui est concerné ?

Ces lieux sont ouverts aux enfants âgés de 0 à 4 ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou grand(s) parent(s) pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges. Les futurs parents et les auxiliaires parentales sont les bienvenues.

Que proposent les LAEP ?

Ce sont des lieux de vie, ouverts à tous, dans lesquels, les parents ou les proches de l'enfant peuvent :

- Partager un temps privilégié avec l'enfant dans un autre espace que la maison.
- Offrir à l'enfant une expérience de socialisation progressive, ludique et stimulante avec d'autres enfants.
- Découvrir de nouveaux jeux dans un espace spécialement pensé et aménagé pour les tout-petits.
- Partager ses questionnements, se rassurer et échanger des "bons plans" entre parents.
- Trouver de l'écoute auprès de professionnels, et valoriser ses compétences dans sa fonction parentale.
- Créer du lien.

Chacun arrive, reste et repart quand il le souhaite. Les enfants sont sous la responsabilité des adultes qui les accompagnent, et durant tout le temps de la séance.

Une équipe de professionnels y est disponible et à l'écoute à la fois des enfants et de leur(s) parent(s) ou de leur(s) accompagnant(s).

La fréquentation d'un lieu d'accueil enfants-parents est basée sur le volontariat et le respect de l'anonymat, ou au minimum de la confidentialité.

Où les trouver ?

Les accueils LAEP sont proposés sur l'ensemble du territoire (voir carte p.9).

Ils sont ouverts aux familles, le mardi et le mercredi de 9h30 à 11h30 (sauf pendant les vacances d'été et de Noël ainsi que la deuxième semaine des vacances d'hiver, de printemps et de la Toussaint).

Un calendrier indiquant les lieux et les villes est édité chaque trimestre (voir site de la CCSI).



Spectacle musical "l'écho des saisons" organisé par les équipes du RPE et LAEP à destination des assistantes maternelles, enfants et familles.

Relais Petite Enfance (RPE)

Le RPE est en itinérance sur quatre villes du territoire (Génicourt, Ennery, Auvers-sur-Oise, Butry-sur-Oise); ce service gratuit est financé par la CCSI en partenariat avec la CAF et le service de PMI (Conseil Départemental).

Le RPE est un lieu d'accueil, d'informations, d'échanges, de rencontres et d'animations à destination des professionnel(le)s de la petite enfance, assistant(es) maternel(les), candidat(es) à l'agrément, garde à domicile, parents et enfants. Il a une **mission de guichet unique**.

Pour les parents et futurs parents

En tant que **guichet unique**, le RPE est le **seul interlocuteur** pour :

- Vous informer sur les différents modes d'accueil existants.
- Effectuer vos démarches d'inscription en crèche.
- Vous accompagner dans votre rôle de parents employeurs dans le cadre d'un contrat avec un(e) assistant(e) maternel(le).
- Vous conseiller et répondre à vos questions concernant l'accueil de votre enfant.
- Vous proposer des conférences, des forums...

Pour les enfants

Des temps collectifs sont proposés aux enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) ou garde à domicile. Ils leur permettent :

- De partager des moments avec d'autres enfants et d'autres adultes dans des espaces de jeux adaptés à leur âge.
- D'être dans un lieu de socialisation afin de préparer la vie en collectivité.
- De participer à des ateliers d'éveil (manipulations, psychomotricité, musique, lecture...).
- De bénéficier d'animations ponctuelles : sorties, pique-niques, goûters, spectacles...

Pour les assistant(e)s maternel(le)s, le RPE :

- Informe sur la profession et sur les droits et devoirs en tant que salarié du particulier employeur.
- Met en relation avec les familles en recherche de mode de garde.
- Conseille dans la fonction professionnelle, aide pour accéder à la formation continue.
- Anime des temps d'échanges (conférences à thème, débats...).
- Organise des temps collectifs et rencontres avec d'autres professionnels de la petite enfance.

Auvers-sur-Oise, Butry-sur-Oise, Ennery et Génicourt :

Lieux d'accueil des assistantes maternelles ouverts le matin du lundi au vendredi, de 9h à 11h30 en itinérance.

Lieux d'accueil des familles de 14h à 17h le lundi, mardi, jeudi et vendredi à Génicourt.



L'équipe du RPE organise chaque année une grande fête des familles, un goûter de Noël (photos) et participe au forum de la petite enfance !

Assistant(e)s maternel(le)s



Qu'est-ce qu'un(e) assistant(e) maternel(le) ?

Un(e) assistant(e) maternel(le) est un(e) professionnel(le) de la petite enfance qui accueille l'enfant à son domicile, de façon non permanente moyennant une rémunération. Ils/elles travaillent en collaboration avec les parents pour assurer le bien-être et le développement des enfants dont ils/elles ont la responsabilité.

Cette personne a suivi une formation et reçu un agrément du Conseil Départemental justifiant de ses capacités pour exercer ce métier et d'un lieu offrant des conditions d'accueil et de sécurité adaptées aux jeunes enfants. **Le Conseil Départemental assure le suivi et le contrôle de son activité.**

L'assistant(e) maternel(le) agréé(e) peut accueillir jusqu'à 4 enfants, il/elle assure l'accueil, le développement global, l'éveil, la santé et la sécurité des enfants qui lui sont confiés. Ainsi, tout au long de la journée, l'assistant(e) maternel(le) accompagne l'enfant dans son évolution en restant à l'écoute de ses besoins. Il/elle peut également participer avec les enfants aux différentes activités organisées par le Relais Petite Enfance (RPE).

Les assistant(e)s maternel(le)s sont directement embauché(e)s par la famille. Pour l'embauche d'un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e), le parent devient alors employeur et perçoit des aides financières de la CAF, quelles que soient les ressources de la famille (plusieurs plafonds) ainsi que des avantages fiscaux. Un contrat de travail est rédigé entre l'employeur et le/la salarié(e).

Pour les accompagner dans leurs démarches administratives, ils peuvent contacter le Relais Petite Enfance (RPE).

Le métier d'assistant(e) maternel(le) requiert des compétences relationnelles, éducatives et organisationnelles.

PMI (Protection Maternelle et Infantile)



La Protection Maternelle et Infantile est un service public gratuit qui regroupe des professionnels (puéricultrice, sage-femme, infirmière, médecin) afin d'accompagner les parents et futurs parents, de la grossesse aux 6 ans de votre enfant.

L'équipe de la PMI échange avec vous sur :

- Les besoins de votre enfant selon son âge
- Son rythme de vie et son sommeil
- L'évolution de son langage et de son comportement

Les professionnels assurent aussi les bilans de santé (école maternelle) pour votre enfant entre 3 et 4 ans (dépistage visuel, auditif, bucco-dentaire, bilan psychomoteur et du langage).

Les missions essentielles de prévention et de soutien à la parentalité :

- Accompagnement des futurs parents avant la naissance
- Mise en place d'actions de soutien à la parentalité
- Suivi de santé des enfants de 0 à 6 ans
- Contrôle et accompagnement des modes d'accueil du jeune enfant
- Gestion des agréments des assistantes maternelles
- Accompagnement des projets d'accueil collectifs (crèches, maison d'assistant(es) maternel(les)...)

Votre centre PMI

1D rue de Général de Gaulle - 95430 Auvers-sur-Oise

01.34.33.52.90 - Permanence infirmière puéricultrice (sur rendez-vous)

A composite image. On the left is a vertical poster for the 'Le bus PMI' (PMI bus). The poster has a white top section with the Val d'Oise logo and text: 'Le Conseil départemental aux côtés des Valdoisiers', 'val d'oise le département'. The middle section is green with white text: 'Le bus PMI passe bientôt près de chez vous !', 'Vous êtes enceinte ou votre enfant a moins de 6 ans ? Des professionnels de santé à votre écoute : Médecin • Sage-femme Auxiliaire de puériculture', and 'sur rendez-vous au 06 31 02 09 21'. The bottom section is white with a QR code and the text 'plus d'infos valdoise.fr'. On the right are two photographs of a medical examination room. The top photo shows a black examination table in a room with white cabinets and a sink. The bottom photo shows a similar room with a white examination table and a sink.



Multi-accueils collectifs en délégation de service public

La Communauté de Communes a renouvelé, en 2023, un contrat de 5 ans de concession avec le groupe "Les Petits Chaperons Rouges" (LPCR) pour la gestion de :

- La crèche d'Ennery "Les coquelicots" (30 berceaux)
- La crèche d'Auvers-sur-Oise "Les tournesols" (40 berceaux) qui intègre la halte-garderie (12 berceaux)

Présentation des Petits Chaperons Rouges :

Experts de la petite enfance et pionniers des crèches privées en France (plus grand réseau de crèches privées, 768 crèches en propre et 1725 en partenaires).

- Accueil des enfants de 0 à 3 ans en crèche.
- Expertise petite enfance au service des enfants, pour bien grandir, dans un environnement quotidien rassurant, stimulant et sécurisé.
- Informations et conseils (CAF, modes de garde, articles petite enfance et réunions thématiques...).

Les missions éducatives : "Offrir un environnement qui révèle le potentiel de chaque enfant et qui développe les compétences, clés indispensables pour son avenir".

Les professionnels s'appuient sur les avancées scientifiques, et notamment les neurosciences appliquées à l'enfant, pour répondre aux besoins de sécurité du jeune enfant, à son développement neurologique ainsi qu'à ses besoins d'épanouissement et d'apprentissage.

- L'environnement physique est réfléchi, anticipé, adapté, aménagé.
- L'environnement humain, professionnel, bienveillant et stimulant dans l'accompagnement.

Les axes pédagogiques déployés au quotidien par nos équipes sont :

- Sécurité émotionnelle et physique
- Respect du libre choix et de l'activité autonome
- Autonomie favorisée
- Vivre ensemble
- Richesse des interactions et des propositions d'éveil
- Rythme respecté
- Travail collaboratif avec les familles

LES MICRO-CRÈCHES PRIVÉES

La micro-crèche est un établissement d'accueil collectif pouvant accueillir jusqu'à 12 enfants de 0 à 6 ans.

Le fonctionnement d'une micro-crèche est, en grande partie, soumis aux mêmes règles que les établissements d'accueils collectifs.

Elles bénéficient cependant de conditions particulières s'agissant notamment de la fonction de direction et des modalités d'encadrement des enfants.

Ces spécificités leur confèrent une relative souplesse de fonctionnement, notamment en terme d'horaires d'ouverture, tout en offrant un accueil de qualité.

La CAF et le cas échéant, la MSA participent au financement des micro-crèches. C'est le gestionnaire qui effectue le choix du mode de financement.



La crèche d'Auvers-sur-Oise a une capacité d'accueil de 52 berceaux qui sont répartis en 3 sections : bébé, petit-moyen et moyen-grand.

Un grand espace extérieur et de multiples salles d'activités permettant la proposition d'activités variées.

Une équipe pluridisciplinaire de 18 professionnels de la petite enfance est présente, de 7h30 à 18h30, pour accompagner et

prendre soin des enfants au quotidien : une directrice, des éducateurs de jeunes enfants, des auxiliaires de puériculture, des auxiliaires petite enfance, et 2 maîtresses de maison.

Une psychologue et un médecin de crèche interviennent également sur la structure.

L'équipe a choisi d'orienter son projet pédagogique autour de l'art et de la culture, de la nature, du sensoriel en développant des activités et des ateliers autour de ce focus ainsi que le langage (LSF et éveil aux autres langues) et l'éveil musical avec une intervenante.

La crèche travaille en partenariat avec les acteurs petite enfance locaux : RPE, accueil de loisirs et la crèche d'Ennery.

Fermetures : 1 semaine en avril, 3 semaines en août, 1 semaine entre Noël et le jour de l'an, 3 journées pédagogiques.



La crèche d'Ennery a une capacité d'accueil de 30 berceaux qui sont répartis en 2 sections : petit-moyen et moyen-grand.

Les locaux modernes, lumineux et spacieux sont aménagés pour assurer la sécurité et le bien-être des enfants.

Une équipe pluridisciplinaire de 10 professionnels de la petite enfance est présente, de 7h30 à 18h30, pour accompagner et prendre soin des enfants au quotidien : une directrice, des éducateurs de jeunes

enfants, des auxiliaires de puériculture, des auxiliaires petite enfance, et une maîtresse de maison.

Une psychologue et un médecin de crèche interviennent également sur la structure.

La crèche a le privilège d'avoir un cuisinier sur place qui prépare les repas quotidiennement et propose des ateliers aux enfants.

L'équipe a choisi d'orienter son projet pédagogique autour de la nature et du sensoriel en développant des activités et des ateliers autour de ce focus ainsi que le langage (LSF et éveil aux autres langues) et l'éveil musical avec une intervenante.

La crèche travaille en partenariat avec les acteurs petite enfance locaux : RPE, accueil de loisirs et la crèche d'Auvers-sur-Oise.

Fermetures : 1 semaine en avril, 3 semaines en août, 1 semaine entre Noël et le jour de l'an, 3 journées pédagogiques.

CONTRAT TERRITOIRE LECTURE

Le Contrat Territoire Lecture, signé en 2023 pour 3 ans renouvelable, nous permet de développer une politique culturelle intergénérationnelle sur le territoire de la CCSI.

Pour rappel, le dispositif est proposé par le Ministère de la Culture et le Conseil Départemental du Val d'Oise afin de favoriser le développement de la lecture publique, réduire les inégalités d'accès à la culture et améliorer l'accès aux services numériques.

Nos actions culturelles se poursuivent !

ATELIERS DE DANSE ET SPECTACLES en partenariat avec le festival "Les enfants d'abord" pour les écoles maternelles et les crèches.

MUSIQUE : concerts pédagogiques en partenariat avec le Festival d'Auvers-sur-Oise dans le cadre du festival OFF Sausseron-Impressionnistes lancé en 2022 par la Présidente de la Communauté; cette année, nous avons proposé aux élèves des écoles du territoire un spectacle musical : "Tonnerre de Strauss", une invitation à découvrir les instruments à vent.

MUSÉE À L'ÉCOLE (toute l'année scolaire)

Le Musée Daubigny d'Auvers-sur-Oise propose des ateliers d'initiation à la pratique de l'art plastique: aquarelle, dessin, gravure ... Séances encadrées de 2h (de la petite section de maternelle au CM2), matériel fourni.

LES BIBLIOTHÈQUES HORS LES MURS (toute l'année scolaire, en partenariat avec la Médiathèque d'Auvers-sur-Oise et les bibliothèques du territoire).

Lecture d'histoires et comptines, jeux de société et initiation à la robotique au sein des structures du territoire (relais petite enfance, crèches, centre de loisirs...). Séances d'une heure encadrée par un agent de la CCSI (de la petite section de maternelle au CM2), matériel fourni.

ATELIERS D'ÉCRITURE ET BANDE DESSINÉE (mai 2025)

Rencontre avec des artistes (auteurs de romans, bande dessinée ou manga) , mise en place d'ateliers de dessin et d'écriture encadrés par des artistes, réalisation d'un ouvrage commun et expositions.

RETOUR EN IMAGES

Pour la 2ème année de notre Contrat Territoire Lecture, nos équipes ont organisé de nombreuses actions culturelles.

Spectacles du festival "Les enfants d'abord" :

1/ 2 (p.16), les crèches

3 maternelles d'Auvers

4 maternelles d'Ennery

5 maternelles de Labbeville, Vallangoujard et Frouville

6 maternelle de Butry-sur-Oise

7 maternelles d'Arronville, Epiais-Rhus et Hérouville-en-Vexin

8 maternelles de Valmondois et Nesles-la Vallée



CONTRAT TERRITOIRE LECTURE FESTIVAL DE MUSIQUE SAUSSERON-IMPRESSIONNISTES

Les élèves des écoles élémentaires des 15 villes du territoire ont pu assister au concert pédagogique "Tonnerre de Strauss" par le Quatuor Anches Hantées (clarinettes) :
Nicolas Châtelain, 1ère clarinette / Sarah Lefèvre, 2ème clarinette : Bertrand Laude, cor de basset / Elise Marre, clarinette basse.

Prochain concert à l'Église d'Auvers-sur-Oise pour les élèves des villes d'Auvers-sur-Oise, Butry-sur-Oise, Valmondois, Arronville, Épias-Rhus et Vallangoujard.



Salle des fêtes d'Ennery : Élèves des villes de Génicourt, Livilliers et Ennery



Salle des fêtes de Nesles-la-Vallée : Élèves des villes de Frouville, Hédouville et Nesles-la-Vallée

FESTIVAL THÉÂTRAL

La 2ème édition du festival de théâtre "À rideaux tirés", organisée par la Communauté de Communes s'est déroulée le 28 septembre dernier.

Ce festival est proposé par les élus membres de la commission culture de la CCSI afin de réunir plusieurs troupes de théâtre associatives de notre territoire.

Une rencontre artistique pour vous faire découvrir les talents de trois troupes locales : "Les trois coups" de Valmondois, "La compagnie Pierre Adam" d'Ennery et "Les fous de la Rampe" de Butry-sur-Oise.

À l'année prochaine





BAFA CITOYEN intercommunautaire en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement

Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) est un diplôme non professionnel, accessible dès 17 ans, qui prépare à l'exercice des fonctions d'animation en accueil collectif de mineurs.

Notre Communauté de Communes finance cette formation pour les jeunes de nos 15 villes; En contrepartie, le stagiaire s'engage à participer à 14 jours de bénévolat et à effectuer les stages sur le territoire.

Candidatures et renseignements : espace.jeunes@ville-auverssuroise.fr

Prochaines formations : approfondissement (3ème partie) pendant les vacances scolaires de février 2025.

Formation Initiale (1ère partie) pendant les vacances scolaires d'avril 2025.

8 CITY PARKS INSTALLÉS EN 2024 !

Arronville / Auvers-sur-Oise / Ennery / Hédouville / Labbeville / Nesles-la-Vallée
Hérouville-en-Vexin / Vallangoujard

Financés par la Communauté de Communes (environ 95 000€ HT par city-park subventionnés à 70%), ces terrains multisports sont des installations sportives présentant un espace entouré d'une enceinte. Ils se composent de plusieurs aménagements : des cages de buts pour le football, le handball, des paniers en hauteur pour le basket, des filets pour le volley-ball, etc...

Des lieux sportifs intergénérationnels qui permettent à tous de se réunir dans un esprit convivial et familial. Les city parks apportent des activités périscolaires supplémentaires.

En 2025, la Communauté de Communes installera 3 nouveaux city parks dans les villes d'Epiais-Rhus, Butry-sur-Oise et Valmondois.

La ville de Livilliers ne pouvant pas installer un city park, la Communauté de Communes a financé la réhabilitation d'un terrain de sport.

Les villes de Frouville, Génicourt et Ménouville ne disposent pas d'espaces assez grands; d'autres projets sont à l'étude.



Fête de la vallée du Sausseron

Organisée par le Comité d'Animation de la Vallée du Sausseron (CAVS) en partenariat avec les villes de la Communauté de Communes.

Merci à toutes et tous pour cette belle journée qui s'est déroulée le 29 septembre dernier : participants, bénévoles, élus et agents...
Un grand bravo aux enfants !

Félicitations aux villes lauréates

- 1ère FROUVILLE
- 2ème VALLANGOUJARD
- 3ème HÉROUVILLE-EN-VEXIN



BIEN VIEILLIR SUR NOTRE TERRITOIRE

La Communauté de Communes a signé la charte "Bien vieillir en Val d'Oise".
L'Adjointe au Maire d'Auvers-sur-Oise, en charge de la solidarité, a pu organiser de nombreux événements pour les seniors du territoire grâce au partenariat du CCAS d'Auvers-sur-Oise et des élus membres de la commission solidarité de la CCSI.

Un grand succès pour les 3 ateliers organisés en novembre dernier au foyer rural de Nesles-la-Vallée :
"Plaisir dans l'assiette" / "Plaisir dans ses baskets" et "Plaisir sous la couette" !

Merci à la Municipalité de Nesles-la-Vallée pour son accueil et à l'organisme Argic Arrco Ile-de-France pour leur partenariat avec la CCSI, qui nous a permis de réaliser gratuitement des ateliers avec différents intervenants.

La programmation 2025 est en cours; les ateliers seront organisés dans plusieurs villes de la CCSI .



Les ateliers 2024 !



UNE SEMAINE BLEUE INTERCOMMUNALE INOUBLIABLE !

438 seniors ont participé à l'édition 2024 !

De nombreuses visites ont été organisées par le CCAS d'Auvers-sur-Oise :

- Croisière en bateaux-mouches
- Musée des arts forains de la belle époque
- Cimetière du père Lachaise et déjeuner au Pied de Cochon
- Centre historique minier de Lewarde
- Centre d'art André Diligent "Piscine de Roubaix"

Des animations ont été proposées par les villes :

- Ennery avec son Atelier d'Arts créatif et son repas
- Nesles-la-Vallée avec son atelier pâtisserie avec l'ex-chef pâtissier de l'Élysée
- Labbeville avec son salon artistique
- Butry-sur-Oise avec son après-midi dansante

Le repas d'ouverture s'est déroulé à Auvers-sur-Oise : merci aux commerçants partenaires, au pressoir auversois et bravo à Barbara et Jean-Luc, de la boucherie d'Auvers-sur-Oise, pour le délicieux veau aux olives et tomates qu'ils ont offert aux seniors !

Merci aux élus, bénévoles et membres de la commission solidarité de la CCSI pour l'organisation !



PASS-CULTURE SENIORS !

Dans le cadre de la 4ème édition de l'évènement annuel "Automne-Impressionnisme" organisé par les villes d'Auvers-sur-Oise, Pontoise et l'Isle-Adam.

Un pass-culture gratuit spécial seniors a été lancé par le Musée Daubigny d'Auvers-sur-Oise, le Musée d'Arts et d'Histoire Pissarro de Pontoise et le Musée Louis Senlecq de l'Isle-Adam.

150 seniors de notre territoire ont pu découvrir les expositions exceptionnelles des 3 Musées dédiées aux 150 ans de l'Impressionnisme.





La Communauté de Communes est engagée depuis 2021 dans le TRI à la source des bio-déchets alimentaires dans les écoles, centres de loisirs et crèches !

Des biodéchets transformés en ressource pour la planète !

Depuis 2021, la Communauté de Communes s'illustre par son engagement dans une démarche pionnière : le tri à la source des biodéchets alimentaires issus des repas scolaires et des crèches. Cette initiative innovante, menée en collaboration avec l'entreprise locale ValOrbioCompost, montre qu'un simple geste quotidien peut avoir un impact considérable sur l'environnement et l'éducation de nos enfants.

Former les citoyens de demain

Dans nos écoles et crèches, le tri des biodéchets n'est pas qu'une question de déchets : c'est une véritable leçon de vie. Chaque semaine, accompagnés du personnel périscolaire, plus de 800 élèves réalisent ce geste simple mais significatif, triant les restes alimentaires de leurs repas. Ce projet éducatif sensibilise les plus jeunes au gaspillage alimentaire ainsi qu'aux enjeux environnementaux tout en leur inculquant les valeurs de responsabilité et d'engagement. Ils deviennent ainsi, dès leur plus jeune âge, des ambassadeurs actifs du développement durable.

Un impact mesurable pour la planète

En 2024, ce dispositif a permis de collecter et valoriser 27,270 tonnes de biodéchets. Ces derniers, après transformation par ValOrbioCompost, sur son site spécialisé, permettent de produire un amendement organique de grande qualité.

Résultat : 10 000 m² de sols fertiles enrichis ! Ce compost normé (NFU 44051) est une ressource précieuse qui peut être ensuite utilisée pour les espaces verts communaux ou les projets pédagogiques dans nos écoles, comme les potagers.

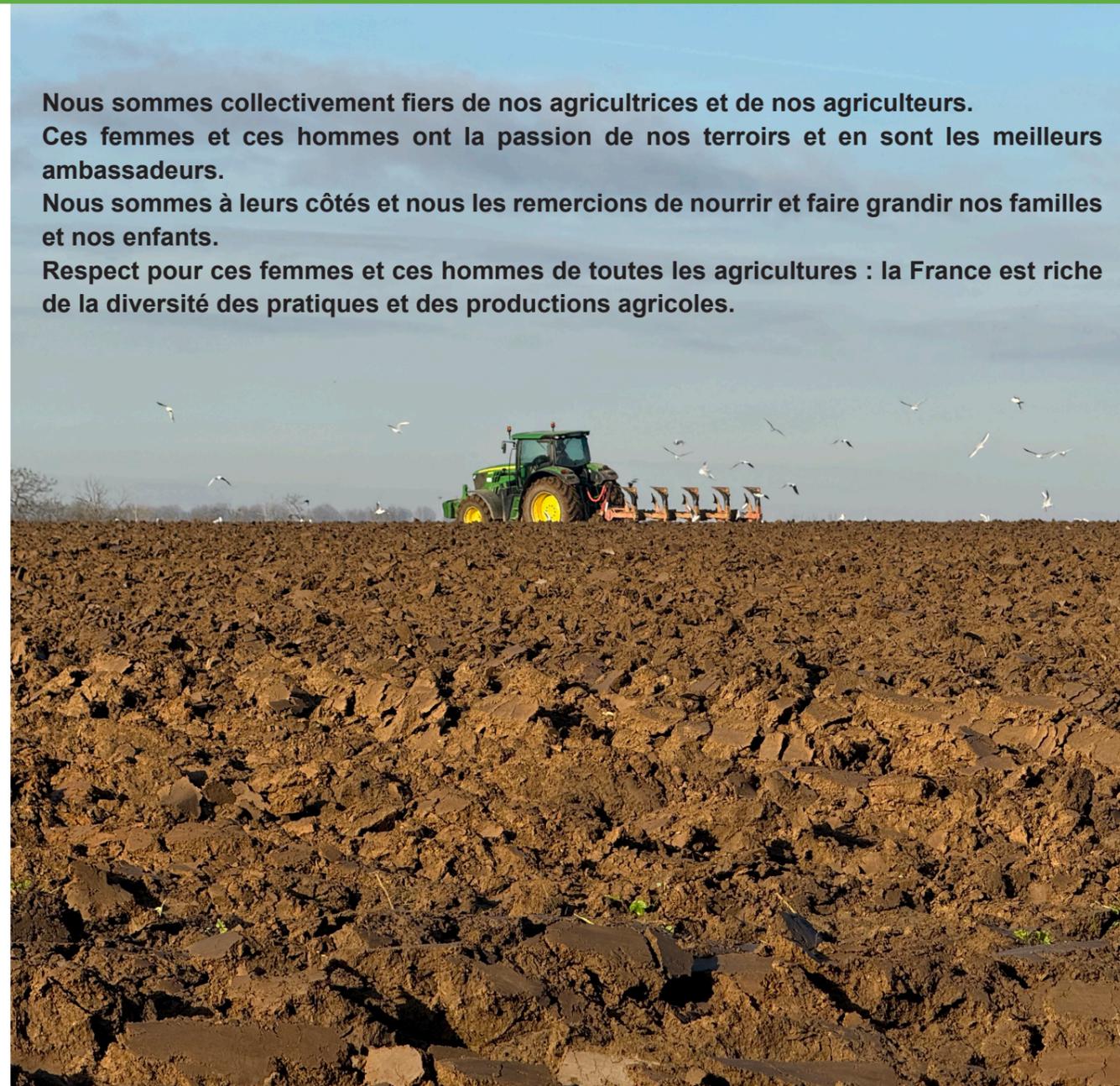
Un cercle vertueux en action

Ce projet repose sur une logique d'économie circulaire : ce qui pourrait être un déchet devient une ressource. Grâce à cette initiative, les biodéchets de nos cantines ne finissent plus incinérés mais retournent à la terre, enrichissant les sols de notre territoire. C'est un modèle durable, circulaire et responsable qui inspire et fédère. La CCSI démontre ainsi que des initiatives locales peuvent répondre à des défis globaux : réduction des déchets, préservation des ressources et éducation à l'écocitoyenneté.



Ensemble pour un avenir durable

Le tri des biodéchets, ce n'est pas qu'une question technique : c'est un projet collectif où chaque geste compte. Parents, enseignants, élus, et surtout enfants : tous participent à cette dynamique positive. Continuons à avancer ensemble pour construire un territoire exemplaire, où innovation rime avec respect de la planète.



Nous sommes collectivement fiers de nos agricultrices et de nos agriculteurs. Ces femmes et ces hommes ont la passion de nos terroirs et en sont les meilleurs ambassadeurs. Nous sommes à leurs côtés et nous les remercions de nourrir et faire grandir nos familles et nos enfants. Respect pour ces femmes et ces hommes de toutes les agricultures : la France est riche de la diversité des pratiques et des productions agricoles.



Le frelon asiatique (*vespa velutina nigrithorax*) est originaire d'Asie. Il occupe aujourd'hui la quasi-totalité des départements.

La destruction des nids relève de la compétence communale mais la Communauté de Communes a décidé de prendre en charge les signalements de nids de frelons par les communes membres. Une procédure a été mise en place, afin d'intervenir au mieux (environ 80 interventions chaque année).

Envoyez une photo avec vos coordonnées postales et téléphoniques à l'adresse mail suivante : secretariat@sausseron-impressionnistes.fr. Notre prestataire prendra contact avec vous pour constater et détruire le nid en question. **Surtout, ne pas y toucher soi-même !**

CADRE DE VIE - SÉCURITÉ

VIDÉOPROTECTION SUR LES 15 VILLES DU TERRITOIRE

Mise en œuvre d'un dispositif de vidéoprotection sur l'ensemble du territoire afin d'assurer la sécurité des bâtiments communaux et la surveillance des flux en entrée et sortie avec la possibilité d'une exploitation centralisée au Centre Départemental de Supervision.

Phase 1 terminée !

104 caméras sont installées sur les 15 villes de la Communauté de Communes; les 104 caméras sont diffusées et enregistrées au Centre Départemental de Supervision.

Phase 2 (courant 2025)

Déploiement de 74 caméras pour la sécurisation des entrées et sorties des 15 villes du territoire.



Annuaire petite enfance

Maison des Familles

Téléphone : 06.02.11.25.38 / enfance@sausseron-impressionniste.fr
Adresse: Allée Henri Mataigne - 95430 Auvers-sur-Oise

Relais Petite Enfance (RPE)

Téléphone : 01.34.42.69.29 / 07.85.55.79.68
rpe@sausseron-impressionnistes.fr
Adresse : 6 rue des sablons - 95650 Génicourt

Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) itinérant

Téléphone : 07.85.12.84.37

Crèche "Les tournesols"

Téléphone : 01.73.25.54.26 / auvers.oise@lpcr.fr
Adresse : 4 passage des tournesols - 95430 Auvers-sur-Oise

Crèche "Les coquelicots"

Téléphone : 01.73.25.51.31 / ennery@lpcr.fr
Adresse : Chemin d'une ruelle à l'autre - 95300 Ennery

Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Téléphone : 01.34.33.52.90
Adresse : 1D rue du Général de Gaulle - 95430 Auvers-sur-Oise

MICRO-CRÈCHES PRIVÉES

Amilou

06.09.76.50.21
ZA les portes du Vexin, 5 rue Ferre
95300 Ennery

La Vallée des Loupiots

06.50.48.38.30
23 bis rue François Mitterrand
95430 Auvers-sur-Oise

La joie des chouchous

06.61.87.92.17
• 13 rue Berlioz
95430 Butry-sur-Oise
• 20 rue Carnot
95690 Nesles-la-Vallée



SAUSSERON IMPRESSIONNISTES

Bureaux Communautaires
38 rue du Général de Gaulle
95430 Auvers-sur-Oise
01 85 38 03 70
secretariat@sausseron-impressionnistes.fr
Directrice de la publication Isabelle Mézières
Photos © CCSI
N°d'imprimeur : RC457 501 146

Imprimé sur papier PEFC fabriqué à partir : De bois issu de l'éclaircie et de l'entretien des forêts, cimes des arbres non utilisées pour la charpente et la menuiserie, sous-produits de la première transformation du bois (copeaux, etc.). L'éclaircie consiste à réduire la densité d'un peuplement forestier par prélèvement des arbres les plus chétifs pour laisser l'espace nécessaire à la croissance des arbres les plus forts.
De papiers et cartons récupérés, chutes de fabrication, collectes auprès des particuliers, des industriels et des commerçants, ou invendus.
Pas d'utilisation de produits toxiques.